

## OPERATION DE DESTOCKAGE D'AMIANTE CIMENT

Comme annoncé récemment dans le magazine intercommunal Pays Rhin-Brisach Infos, une opération de déstockage des plaques et carreaux d'amiante-ciment pour les particuliers aura lieu au printemps 2021.

Les inscriptions sont à communiquer à la Communauté de communes **avant le 08/03/2021**. À la suite de votre inscription, vous recevrez un courrier d'information précisant les conditions, dates de retrait des équipements (approximativement fin mars) et dates de dépôt par vos soins de l'amiante-ciment (approximativement fin avril).

Vous pouvez renvoyer par mail ou par courrier le bon (valant inscription) ci-dessous :

COUPON REPOSE POUR L'OPERATION DE DESTOCKAGE D'AMIANTE CIMENT	
Prénom .....	NOM .....
Adresse postale .....	
Contact mail et / ou téléphone .....	
Produits concernés : <input type="checkbox"/> plaques ou carreaux <input type="checkbox"/> autres	
Quantité .....	Dimensions .....
Coupon à renvoyer au service déchets au 16 rue de Neuf-Brisach 68600 VOLGELSHEIM	
<b>Renseignement : Rachel MONAMAMBOU 03 89 72 28 27 ou <a href="mailto:rachel.monamambou@paysrhinbrisach.fr">rachel.monamambou@paysrhinbrisach.fr</a></b>	
	

Pour mémoire :

- Coûts de transport de l'amiante-ciment et des équipements de protection individuelle (gants, masque, combinaison) et de conditionnement >> entièrement **financés par la Communauté de Communes** ;
- Coûts de traitement >> financés à hauteur de **50% par la Communauté de Communes et 50% par l'utilisateur**, dans la limite d'une tonne. **Au-delà d'une tonne, le traitement est entièrement à la charge de l'utilisateur.**